

Assurance-emploi, octobre 2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 17 décembre 2020

Les statistiques de l'assurance-emploi sont maintenant disponibles pour le mois d'octobre.

Les statistiques de l'assurance-emploi complètent les renseignements provenant d'autres sources — notamment l'Enquête sur la population active (EPA) et l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) — et aident à mieux comprendre les conditions du marché du travail au Canada. De nouveaux indicateurs, comme la proportion de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi admissibles à l'assurance-emploi en vertu des nouvelles règles adoptées le 27 septembre 2020 et le nombre de prestataires selon le secteur, sont particulièrement utiles pour comprendre les répercussions persistantes de la COVID-19 sur les travailleurs et les employeurs canadiens.

Les résultats d'octobre rendent compte de la situation sur le marché du travail pendant la semaine allant du 11 au 17 octobre. À ce moment-là, plusieurs provinces avaient resserré les mesures de santé publique en réponse à la hausse des cas de COVID-19. Contrairement à l'arrêt généralisé de l'activité économique imposé en mars et en avril, ces mesures ont ciblé des entreprises où le risque de propagation de la COVID-19 est jugé plus élevé, y compris les restaurants intérieurs, les bars ainsi que les installations de loisirs.

Les diffusions du programme des statistiques de l'assurance-emploi (SAE) ont été suspendues de mars à septembre. Pendant cette période, la Prestation canadienne d'urgence (PCU) a été créée et le nombre de prestataires d'assurance-emploi a diminué considérablement. Les SAE pour cette période sont maintenant disponibles. Les données relatives à la PCU seront présentées dans des produits d'analyse et de recherche de Statistique Canada à venir.

Nombre record de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi en octobre

Sur une base désaisonnalisée, 1,4 million de Canadiens ont reçu des prestations régulières d'assurance-emploi en octobre, plus du triple du nombre enregistré en février (446 000). Il s'agit du nombre le plus élevé de prestataires d'assurance-emploi au Canada depuis que des données comparables sont devenues disponibles en 1997. À titre de comparaison, immédiatement après la récession de 2008-2009, le nombre de prestataires d'assurance-emploi a atteint un sommet de 822 000 en juin 2009.

En vue de soutenir les Canadiens subissant les répercussions des restrictions économiques liées à la COVID-19 sur le marché du travail, la PCU a été créée en mars 2020. Le nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi a augmenté en mars et en avril, les personnes ayant des demandes actives étant demeurées dans le programme d'assurance-emploi. Ce nombre a ensuite diminué de façon marquée à compter de mai, lorsque toutes les nouvelles demandes ont été redirigées vers la PCU, puis il a atteint un creux de 160 000 en août.

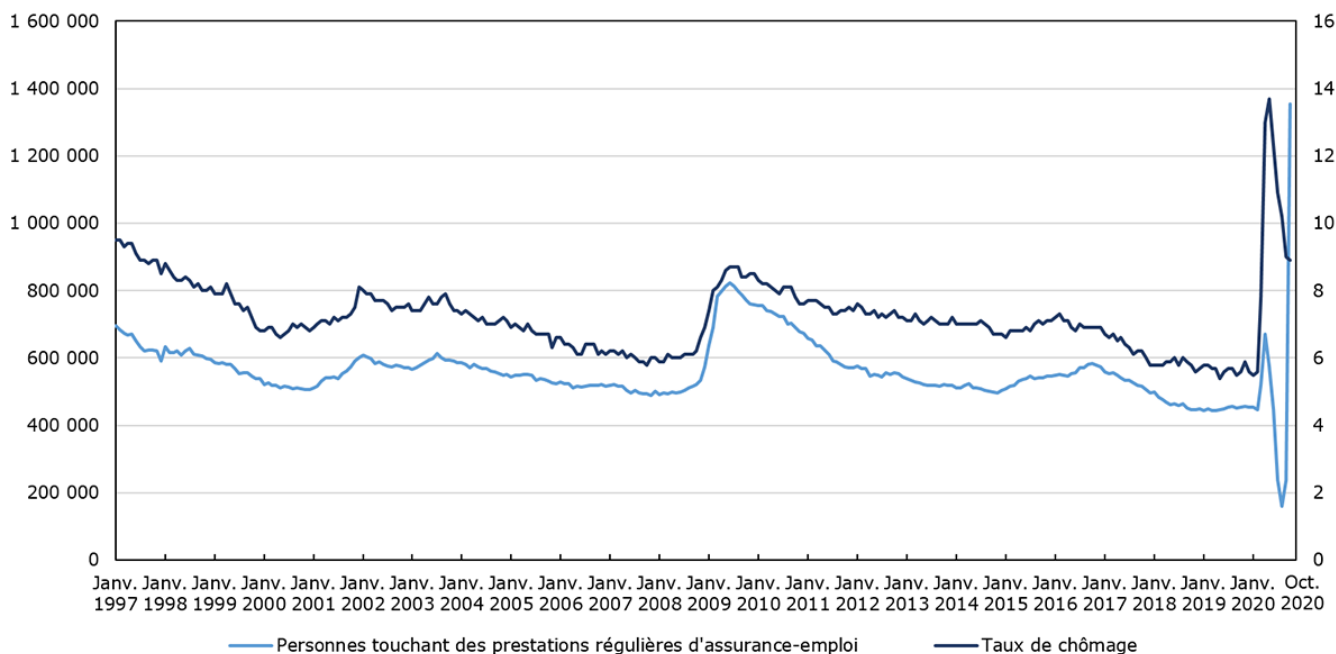
Les résultats de l'Enquête sur la population active (EPA) indiquent que 1,8 million de personnes étaient au chômage en octobre, y compris 1,5 million de personnes qui étaient à la recherche d'un emploi et 300 000 personnes qui avaient un lien avec un emploi, soit parce qu'elles avaient été mises à pied temporairement, soit parce qu'elles avaient une entente confirmant le début d'un nouvel emploi dans un avenir rapproché.



Infographie 1 – Nombre record de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi en octobre

nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi

taux de chômage (%)



Source(s) : Statistiques de l'assurance-emploi, tableau 14-10-0011-01; Enquête sur la population active, tableau 14-10-0287-01.

Les changements apportés au programme d'assurance-emploi entraînent une augmentation du nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi

Le 27 septembre 2020, le gouvernement du Canada a apporté des modifications temporaires au programme d'assurance-emploi pour faciliter la transition des prestataires de la PCU à l'assurance-emploi et pour accroître l'admissibilité à l'assurance-emploi. Ces nouvelles mesures comprenaient une réduction du nombre d'heures assurables requises pour avoir droit aux prestations régulières d'assurance-emploi.

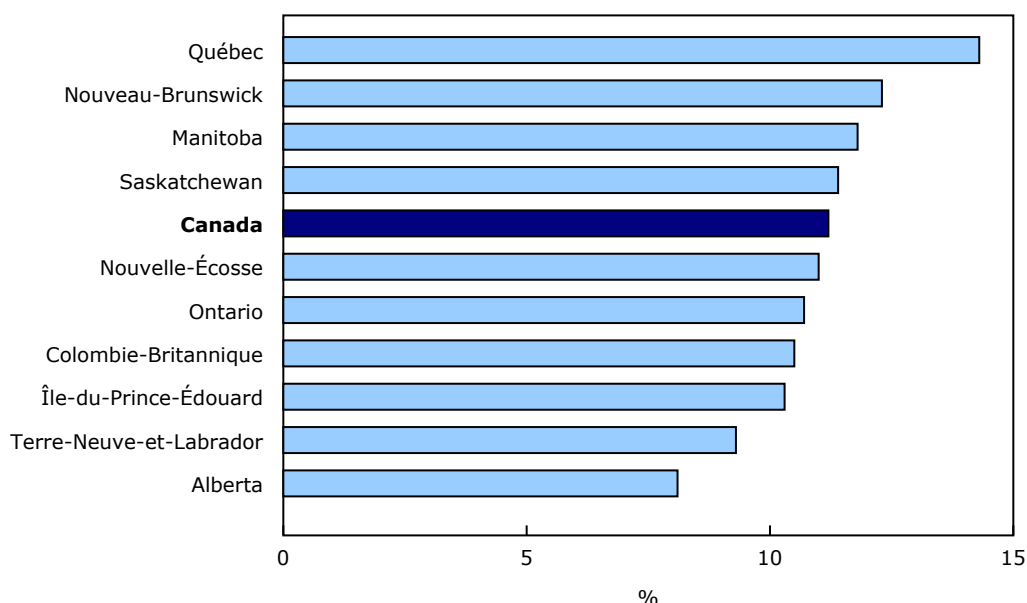
En octobre, 11,2 % des prestataires d'assurance-emploi régulière étaient admissibles à l'assurance-emploi en vertu des nouvelles règles d'admissibilité et n'auraient pas été admissibles à l'assurance-emploi en vertu des anciennes règles (données non désaisonnalisées). Le Québec a enregistré la plus forte proportion de prestataires d'assurance-emploi admissibles à l'assurance-emploi en vertu des nouvelles règles (14,3 %), en raison des proportions plus élevées observées dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Trois-Rivières (20,1 %), de Saguenay (19,8 %) et de Québec (18,6 %). Les plus récents résultats de l'EPA indiquent qu'après avoir enregistré des hausses pendant cinq mois consécutifs, l'emploi au Québec a peu varié en octobre et en novembre.

Le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Saskatchewan ont également enregistré des proportions supérieures à la moyenne nationale de prestataires d'assurance-emploi admissibles à l'assurance-emploi en vertu des nouvelles règles d'admissibilité. L'Alberta a enregistré la plus faible proportion (8,1 %) de toutes les provinces.

La proportion de prestataires admissibles à l'assurance-emploi en vertu des nouvelles règles d'admissibilité était la plus élevée parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans (19,1 %). Étant donné que les jeunes sont moins susceptibles d'être employés à temps plein, ils auraient auparavant été moins susceptibles d'avoir le nombre d'heures assurables requises pour être admissibles à l'assurance-emploi. Selon les résultats de l'EPA, l'emploi est demeuré le plus éloigné du niveau observé avant la pandémie chez les jeunes en octobre.

Graphique 1

Pourcentage de prestataires d'assurance-emploi régulière admissibles à l'assurance-emploi en vertu des nouvelles règles adoptées en septembre 2020, octobre 2020, données non désaisonnalisées



Source(s) : Statistiques de l'assurance-emploi, totalisation personnalisée.

Les régions métropolitaines de recensement enregistrent les hausses les plus marquées de prestataires d'assurance-emploi

Le nombre total de prestataires d'assurance-emploi régulière a progressé dans toutes les provinces de février à octobre, et les hausses les plus marquées ont été enregistrées en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario. Bien que les quatre provinces de l'Atlantique aient connu des augmentations plus modestes du nombre de prestataires d'assurance-emploi au cours de cette période, elles ont devancé toutes les provinces en octobre pour ce qui est du nombre de prestataires d'assurance-emploi en pourcentage de la population active totale. À l'extérieur des provinces de l'Atlantique, l'Alberta a enregistré la proportion la plus élevée de prestataires par rapport à sa population active, et le Manitoba, la proportion la plus faible.

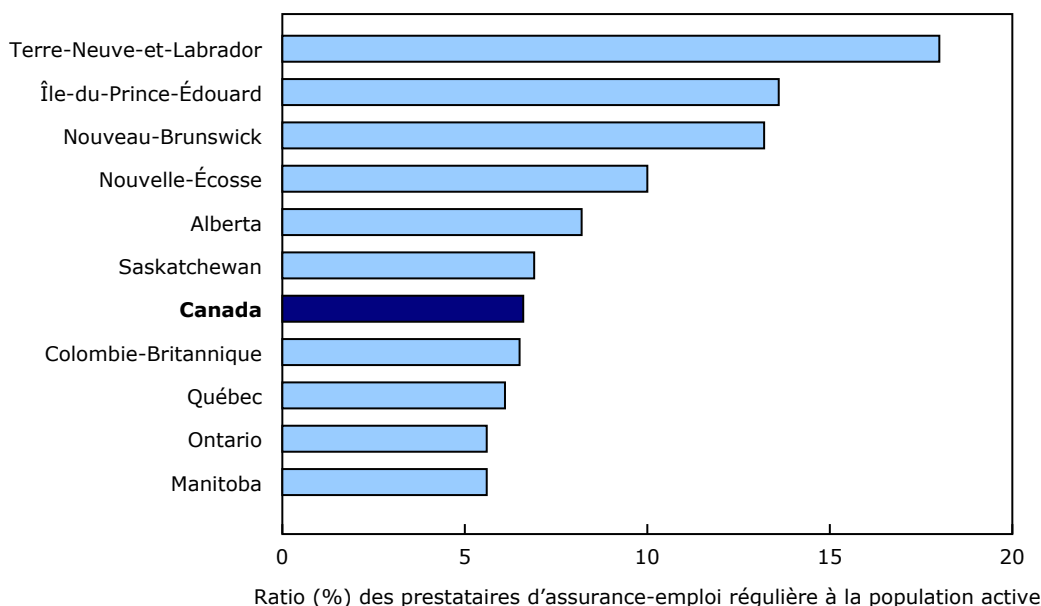
Par rapport à octobre 2019, le nombre de prestataires d'assurance-emploi dans toutes les provinces a augmenté proportionnellement plus dans le secteur des services que dans le secteur des biens (données non désaisonnalisées).

Les nouvelles données sur les prestataires d'assurance-emploi fournissent des renseignements supplémentaires au sujet des répercussions de la COVID-19 sur les marchés du travail régionaux dans l'ensemble du Canada. L'augmentation du nombre de prestataires d'assurance-emploi observée de février à octobre a été proportionnellement plus importante dans les RMR et dans les agglomérations de recensement (AR) (+269 %;

+804 000) que dans les régions à l'extérieur des RMR et des AR (+70,5 %; +104 000). En conséquence, la répartition géographique des prestataires dans les provinces a évolué au cours de la même période. En Colombie-Britannique, par exemple, la RMR de Vancouver a été à l'origine de plus de la moitié des prestataires (55,2 %) en octobre, comparativement à un peu plus du tiers (34,7 %) en février.

Graphique 2

Les provinces de l'Atlantique comptent la plus forte proportion de prestataires d'assurance-emploi régulière par rapport à leur population active



Source(s) : Statistiques de l'assurance-emploi, tableau 14-10-0011-01; Enquête sur la population active, tableau 14-10-0287-01.

Les femmes représentent maintenant la moitié de tous les prestataires d'assurance-emploi régulière

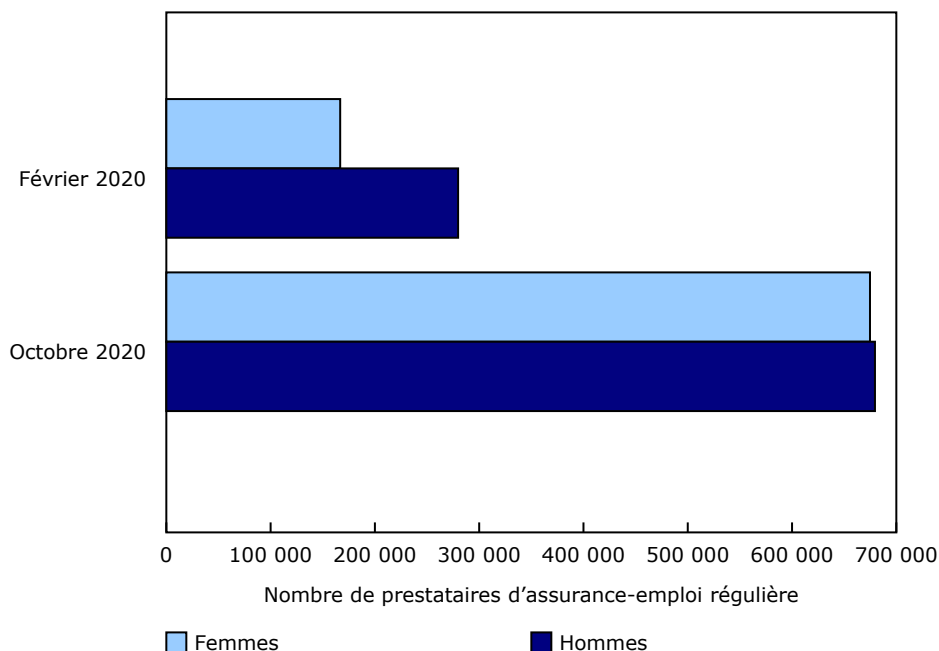
Avant l'arrêt initial de l'activité économique liée à la COVID-19, les femmes représentaient une plus faible proportion (37,3 %) des personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi que les hommes (62,7 %) en février. À la suite des hausses cumulatives de 508 000 (+305 %) enregistrées de février à octobre, les femmes ont représenté 49,8 % des personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi en octobre. C'est la première fois qu'elles représentent la moitié des prestataires depuis que des données comparables sont devenues disponibles en 1997. De février à octobre, le nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi a augmenté de 400 000 (+143 %) parmi les hommes. Selon les résultats de l'EPA, les femmes ont enregistré une part disproportionnée des pertes d'emploi en mars, au début de la pandémie de COVID-19.

Le nombre de jeunes âgés de 15 à 24 ans recevant des prestations régulières d'assurance-emploi a progressé de 137 000 de février à octobre, ce qui comprend des hausses de 72 000 (+597 %) parmi les jeunes femmes et de 64 000 (+226 %) parmi les jeunes hommes. Les résultats de l'EPA indiquent qu'en octobre, l'emploi demeurait plus éloigné des niveaux observés avant la pandémie en février parmi les jeunes femmes (-11,5 %) que parmi tous les autres grands groupes démographiques.

La proportion de prestataires d'assurance-emploi qui étaient admissibles à l'assurance-emploi en vertu des nouvelles règles adoptées en septembre 2020 a été plus élevée chez les femmes (11,8 %) que chez les hommes (10,6 %). Une tendance semblable a été observée parmi les jeunes : les jeunes femmes étaient plus susceptibles d'être admissibles à l'assurance-emploi en vertu des nouvelles règles que les jeunes hommes (20,0 % comparativement à 18,3 %).

Graphique 3

Les femmes représentent maintenant la moitié du nombre de prestataires d'assurance-emploi régulière



Source(s) : Statistiques de l'assurance-emploi, tableau 14-10-0011-01.

Regard vers l'avenir

Alors que les travailleurs et les secteurs continuent à s'adapter aux nouvelles réalités associées à la COVID-19 au cours des prochains mois, les statistiques de l'assurance-emploi — combinées avec l'Enquête sur la population active, l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, et l'Enquête sur les postes vacants et les salaires — seront une importante source de renseignements sur les conditions sectorielles et les conditions du marché du travail à l'échelle de l'économie au Canada.

En octobre, 32,8 % de toutes les personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi avaient travaillé pour la dernière fois dans trois secteurs plus durement touchés par les mesures de santé publique, y compris les services d'hébergement et de restauration (18,3 %), le commerce de détail (10,5 %), et les spectacles et les loisirs (4,0 %) (données non désaisonnalisées). Les variations futures de la répartition des prestataires selon le secteur et la profession seront une indication de la mesure dans laquelle la demande de main-d'œuvre aura récupéré dans ces secteurs, ainsi que de la capacité des travailleurs de ces secteurs à retourner à l'emploi.

De même, en octobre près de 7 personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi sur 10 (67,2 %) n'avaient pas présenté d'autres demandes dont les prestations ont été versées au cours des cinq dernières années, comparativement à un peu plus de 4 prestataires sur 10 (42,2 %) à la même période l'année dernière, ce

qui rend compte des vastes répercussions de la crise économique liée à la COVID-19 sur le marché du travail. Les variations futures de cet indicateur aideront à comprendre la capacité des travailleurs canadiens à se remettre de ces répercussions et à éviter de futurs épisodes de chômage.

Tableau 1

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la province et le territoire, le sexe et le groupe d'âge — Données désaisonnalisées

	Octobre 2019	Septembre 2020 ^P	Octobre 2020 ^P	Septembre à octobre 2020	Octobre 2019 à octobre 2020	Septembre à octobre 2020	Octobre 2019 à octobre 2020
	nombre		variation		variation en %		
Canada							
Les deux sexes	453 130	237 720	1 354 240	1 116 520	901 110	469,7	198,9
15 à 24 ans	44 640	20 560	177 230	156 670	132 590	762,0	297,0
25 à 54 ans	283 780	148 660	825 350	676 690	541 570	455,2	190,8
55 ans et plus	124 720	68 500	351 670	283 170	226 950	413,4	182,0
Hommes	287 640	179 340	679 500	500 160	391 860	278,9	136,2
15 à 24 ans	32 460	17 870	92 770	74 900	60 310	419,1	185,8
25 à 54 ans	177 350	111 350	411 880	300 530	234 530	269,9	132,2
55 ans et plus	77 830	50 110	174 840	124 730	97 010	248,9	124,6
Femmes	165 480	58 380	674 740	616 360	509 260	1 055,8	307,7
15 à 24 ans	12 180	2 680	84 450	81 770	72 270	3 051,1	593,3
25 à 54 ans	106 420	37 310	413 460	376 150	307 040	1 008,2	288,5
55 ans et plus	46 880	18 390	176 830	158 440	129 950	861,6	277,2
Terre-Neuve-et-Labrador							
Les deux sexes	32 870	20 400	45 900	25 500	13 030	125,0	39,6
15 à 24 ans	2 980	1 370	4 920	3 550	1 940	259,1	65,1
25 à 54 ans	17 950	10 970	25 900	14 930	7 950	136,1	44,3
55 ans et plus	11 950	8 060	15 080	7 020	3 130	87,1	26,2
Hommes	20 020	14 330	27 050	12 720	7 030	88,8	35,1
Femmes	12 860	6 070	18 850	12 780	5 990	210,5	46,6
Île-du-Prince-Édouard							
Les deux sexes	7 890	2 500	11 550	9 050	3 660	362,0	46,4
15 à 24 ans	1 570	200	1 900	1 700	330	850,0	21,0
25 à 54 ans	3 860	1 240	6 040	4 800	2 180	387,1	56,5
55 ans et plus	2 460	1 050	3 610	2 560	1 150	243,8	46,7
Hommes	4 650	1 770	6 500	4 730	1 850	267,2	39,8
Femmes	3 240	730	5 050	4 320	1 810	591,8	55,9
Nouvelle-Écosse							
Les deux sexes	25 620	8 980	50 410	41 430	24 790	461,4	96,8
15 à 24 ans	2 990	580	5 440	4 860	2 450	837,9	81,9
25 à 54 ans	15 010	5 050	30 340	25 290	15 330	500,8	102,1
55 ans et plus	7 620	3 350	14 640	11 290	7 020	337,0	92,1
Hommes	16 440	6 490	27 480	20 990	11 040	323,4	67,2
Femmes	9 180	2 490	22 930	20 440	13 750	820,9	149,8
Nouveau-Brunswick							
Les deux sexes	30 960	12 230	51 870	39 640	20 910	324,1	67,5
15 à 24 ans	5 150	520	7 710	7 190	2 560	1 382,7	49,7
25 à 54 ans	15 870	6 530	28 590	22 060	12 720	337,8	80,2
55 ans et plus	9 940	5 180	15 560	10 380	5 620	200,4	56,5
Hommes	19 790	9 170	29 970	20 800	10 180	226,8	51,4
Femmes	11 170	3 060	21 900	18 840	10 730	615,7	96,1
Québec							
Les deux sexes	109 590	67 370	282 910	215 540	173 320	319,9	158,2
15 à 24 ans	8 540	5 450	37 350	31 900	28 810	585,3	337,4
25 à 54 ans	68 030	47 040	154 760	107 720	86 730	229,0	127,5
55 ans et plus	33 030	14 880	90 810	75 930	57 780	510,3	174,9
Hommes	72 190	51 890	155 010	103 120	82 820	198,7	114,7
Femmes	37 400	15 480	127 900	112 420	90 500	726,2	242,0
Ontario							
Les deux sexes	121 940	70 590	447 040	376 450	325 100	533,3	266,6
15 à 24 ans	10 210	6 290	57 850	51 560	47 640	819,7	466,6
25 à 54 ans	81 390	44 210	283 520	239 310	202 130	541,3	248,3
55 ans et plus	30 340	20 090	105 670	85 580	75 330	426,0	248,3
Hommes	73 310	53 840	193 010	139 170	119 700	258,5	163,3
Femmes	48 630	16 760	254 030	237 270	205 400	1 415,7	422,4

Tableau 1 - suite

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la province et le territoire, le sexe et le groupe d'âge — Données désaisonnalisées

	Octobre 2019	Septembre 2020 ^P	Octobre 2020 ^P	Septembre à octobre 2020	Octobre 2019 à octobre 2020	Septembre à octobre 2020	Octobre 2019 à octobre 2020
Manitoba							
Les deux sexes	15 320	8 740	38 940	30 200	23 620	345,5	154,2
15 à 24 ans	2 150	1 430	5 840	4 410	3 690	308,4	171,6
25 à 54 ans	9 900	4 470	25 120	20 650	15 220	462,0	153,7
55 ans et plus	3 270	2 850	7 980	5 130	4 710	180,0	144,0
Hommes	10 260	6 930	20 500	13 570	10 240	195,8	99,8
Femmes	5 060	1 810	18 450	16 640	13 390	919,3	264,6
Saskatchewan							
Les deux sexes	15 530	5 840	41 750	35 910	26 220	614,9	168,8
15 à 24 ans	1 950	820	5 400	4 580	3 450	558,5	176,9
25 à 54 ans	10 000	3 000	27 760	24 760	17 760	825,3	177,6
55 ans et plus	3 580	2 020	8 580	6 560	5 000	324,8	139,7
Hommes	10 970	4 860	24 290	19 430	13 320	399,8	121,4
Femmes	4 560	980	17 450	16 470	12 890	1 680,6	282,7
Alberta							
Les deux sexes	48 620	23 790	203 580	179 790	154 960	755,7	318,7
15 à 24 ans	5 040	2 350	27 220	24 870	22 180	1 058,3	440,1
25 à 54 ans	33 000	16 130	130 010	113 880	97 010	706,0	294,0
55 ans et plus	10 590	5 310	46 350	41 040	35 760	772,9	337,7
Hommes	32 230	18 730	106 140	87 410	73 910	466,7	229,3
Femmes	16 390	5 050	97 440	92 390	81 050	1 829,5	494,5
Colombie-Britannique							
Les deux sexes	41 930	16 300	175 290	158 990	133 360	975,4	318,1
15 à 24 ans	3 780	1 470	23 020	21 550	19 240	1 466,0	509,0
25 à 54 ans	26 780	9 360	109 890	100 530	83 110	1 074,0	310,3
55 ans et plus	11 370	5 470	42 380	36 910	31 010	674,8	272,7
Hommes	25 950	10 590	86 580	75 990	60 630	717,6	233,6
Femmes	15 980	5 710	88 700	82 990	72 720	1 453,4	455,1
Yukon							
Les deux sexes	580	430	1 210	780	630	181,4	108,6
15 à 24 ans	60	50	120	70	60	140,0	100,0
25 à 54 ans	370	270	800	530	430	196,3	116,2
55 ans et plus	160	120	290	170	130	141,7	81,3
Hommes	390	320	740	420	350	131,3	89,7
Femmes	200	110	470	360	270	327,3	135,0
Territoires du Nord-Ouest							
Les deux sexes	710	200	1 460	1 260	750	630,0	105,6
15 à 24 ans	60	10	140	130	80	1 300,0	133,3
25 à 54 ans	510	130	1 000	870	490	669,2	96,1
55 ans et plus	140	60	320	260	180	433,3	128,6
Hommes	470	150	900	750	430	500,0	91,5
Femmes	240	50	570	520	330	1 040,0	137,5
Nunavut							
Les deux sexes	490	140	710	570	220	407,1	44,9
15 à 24 ans	60	10	90	80	30	800,0	50,0
25 à 54 ans	360	120	540	420	180	350,0	50,0
55 ans et plus	70	10	80	70	10	700,0	14,3
Hommes	340	120	450	330	110	275,0	32,4
Femmes	150	20	270	250	120	1 250,0	80,0

P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un des trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

Source(s) : Tableau 14-10-0011-01 (anciennement tableau CANSIM 276-0022).

Tableau 2

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la catégorie métropolitaine de recensement² — Données désaisonnalisées

	Octobre 2019	Septembre 2020 ^P	Octobre 2020 ^P	Septembre à octobre 2020	Octobre 2019 à octobre 2020	Septembre à octobre 2020	Octobre 2019 à octobre 2020
	nombre		variation		variation en %		
Terre-Neuve-et-Labrador							
Régions métropolitaines de recensement	4 150	1 640	10 960	9 320	6 810	568,3	164,1
St. John's	4 150	1 640	10 960	9 320	6 810	568,3	164,1
Agglomérations de recensement	4 390	2 630	5 920	3 290	1 530	125,1	34,9
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	24 330	16 120	29 030	12 910	4 700	80,1	19,3
Île-du-Prince-Édouard							
Agglomérations de recensement	3 470	970	5 920	4 950	2 450	510,3	70,6
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	4 420	1 520	5 630	4 110	1 210	270,4	27,4
Nouvelle-Écosse							
Régions métropolitaines de recensement	4 660	1 370	17 430	16 060	12 770	1 172,3	274,0
Halifax	4 660	1 370	17 430	16 060	12 770	1 172,3	274,0
Agglomérations de recensement	8 470	2 660	14 230	11 570	5 760	435,0	68,0
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	12 490	4 950	18 750	13 800	6 260	278,8	50,1
Nouveau-Brunswick							
Régions métropolitaines de recensement	5 280	2 140	14 430	12 290	9 150	574,3	173,3
Moncton	2 680	850	8 650	7 800	5 970	917,6	222,8
Saint John	2 600	1 290	5 790	4 500	3 190	348,8	122,7
Agglomérations de recensement	6 450	2 150	11 690	9 540	5 240	443,7	81,2
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	19 230	7 940	25 740	17 800	6 510	224,2	33,9
Québec							
Régions métropolitaines de recensement	57 450	42 170	187 090	144 920	129 640	343,7	225,7
Montréal	40 250	31 170	132 410	101 240	92 160	324,8	229,0
Ottawa–Gatineau (partie du Québec)	2 880	2 260	8 970	6 710	6 090	296,9	211,5
Québec	6 910	3 800	30 280	26 480	23 370	696,8	338,2
Saguenay	2 760	1 150	5 690	4 540	2 930	394,8	106,2
Sherbrooke	2 470	2 060	4 760	2 700	2 290	131,1	92,7
Trois-Rivières	2 180	1 730	4 980	3 250	2 800	187,9	128,4
Agglomérations de recensement	13 710	7 730	29 400	21 670	15 690	280,3	114,4
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	38 440	17 460	66 410	48 950	27 970	280,4	72,8
Ontario							
Régions métropolitaines de recensement	89 400	46 560	381 160	334 600	291 760	718,6	326,4
Barrie	1 990	920	8 330	7 410	6 340	805,4	318,6
Bellefleur	1 210	470	3 700	3 230	2 490	687,2	205,8
Brantford	1 590	1 160	3 790	2 630	2 200	226,7	138,4
Grand Sudbury	2 220	960	5 250	4 290	3 030	446,9	136,5
Guelph	1 270	550	3 940	3 390	2 670	616,4	210,2
Hamilton	5 730	2 590	24 270	21 680	18 540	837,1	323,6
Kingston	1 590	1 080	3 730	2 650	2 140	245,4	134,6
Kitchener–Cambridge–Waterloo	4 560	2 040	15 750	13 710	11 190	672,1	245,4
London	4 610	1 970	14 340	12 370	9 730	627,9	211,1
Oshawa	3 540	2 240	14 150	11 910	10 610	531,7	299,7
Ottawa–Gatineau (partie de l'Ontario)	5 700	3 730	22 340	18 610	16 640	498,9	291,9
Peterborough	1 110	480	3 830	3 350	2 720	697,9	245,0
St. Catharines–Niagara	4 790	3 780	16 300	12 520	11 510	331,2	240,3
Thunder Bay	1 450	1 220	3 010	1 790	1 560	146,7	107,6
Toronto	44 640	20 990	220 530	199 540	175 890	950,6	394,0
Windsor	3 390	2 380	17 890	15 510	14 500	651,7	427,7
Agglomérations de recensement	13 720	8 430	34 970	26 540	21 250	314,8	154,9
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	18 820	15 610	30 910	15 300	12 090	98,0	64,2

Tableau 2 - suite

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la catégorie métropolitaine de recensement² — Données désaisonnalisées

	Octobre 2019	Septembre 2020 ^P	Octobre 2020 ^P	Septembre à octobre 2020	Octobre 2019 à octobre 2020	Septembre à octobre 2020	Octobre 2019 à octobre 2020
Manitoba							
Régions métropolitaines de recensement	7 260	4 580	24 730	20 150	17 470	440,0	240,6
Winnipeg	7 260	4 580	24 730	20 150	17 470	440,0	240,6
Agglomérations de recensement	1 330	650	3 760	3 110	2 430	478,5	182,7
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	6 730	3 520	10 450	6 930	3 720	196,9	55,3
Saskatchewan							
Régions métropolitaines de recensement	5 430	1 740	21 960	20 220	16 530	1 162,1	304,4
Regina	2 010	770	9 070	8 300	7 060	1 077,9	351,2
Saskatoon	3 420	980	12 890	11 910	9 470	1 215,3	276,9
Agglomérations de recensement	2 790	1 420	7 140	5 720	4 350	402,8	155,9
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	7 310	2 670	12 640	9 970	5 330	373,4	72,9
Alberta							
Régions métropolitaines de recensement	32 980	16 990	147 440	130 450	114 460	767,8	347,1
Calgary	15 200	6 540	76 880	70 340	61 680	1 075,5	405,8
Edmonton	16 710	10 060	66 130	56 070	49 420	557,4	295,8
Lethbridge	1 070	400	4 440	4 040	3 370	1 010,0	315,0
Agglomérations de recensement	6 550	3 130	28 000	24 870	21 450	794,6	327,5
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	9 090	3 670	28 140	24 470	19 050	666,8	209,6
Colombie-Britannique							
Régions métropolitaines de recensement	20 640	8 580	120 850	112 270	100 210	1 308,5	485,5
Abbotsford–Mission	1 870	620	4 700	4 080	2 830	658,1	151,3
Kelowna	2 140	770	8 530	7 760	6 390	1 007,8	298,6
Vancouver	14 450	6 400	96 690	90 290	82 240	1 410,8	569,1
Victoria	2 180	780	10 940	10 160	8 760	1 302,6	401,8
Agglomérations de recensement	11 750	4 370	33 890	29 520	22 140	675,5	188,4
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	9 540	3 350	20 550	17 200	11 010	513,4	115,4

^P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un des trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

2. Classification géographique type de 2016.

Source(s) : Tableau 14-10-0322-01.

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Ce plan se fonde sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

Les Statistiques de l'assurance-emploi sont un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Le présent communiqué contribuera à mesurer l'objectif suivant :



Note aux lecteurs

L'assurance-emploi dans le contexte des programmes plus vastes d'aide économique liés à la COVID-19

Aucun changement méthodologique n'a été apporté au programme de statistiques de l'assurance-emploi (SAE) au cours de la période de la COVID-19. Les SAE rendent compte de la situation du programme d'assurance-emploi au cours de la semaine de référence de l'Enquête sur la population active chaque mois.

Les données à partir de la période de référence d'octobre 2020 comprennent les personnes qui ont obtenu des prestations d'assurance-emploi, et exclues les prestataires des prestations canadiennes de relance économique (la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE), la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA) et la Prestation canadienne de la maladie pour la relance économique (PCMRE)).

Concepts et méthodologie

La présente analyse porte sur les personnes qui ont reçu des prestations régulières d'assurance-emploi à la suite d'une perte d'emploi. Les données relatives aux demandes portent sur les demandes initiales et renouvelées reçues pour tous les types de prestations d'assurance-emploi, y compris les prestations spéciales.

Les statistiques de l'assurance-emploi sont produites à partir de données administratives fournies par Service Canada et Emploi et Développement social Canada. Ces statistiques peuvent, de temps à autre, être touchées par les changements apportés à la Loi sur l'assurance-emploi ou aux procédures administratives.

Des prestations régulières d'assurance-emploi sont versées aux personnes admissibles qui ont perdu leur emploi et qui sont disponibles et aptes à travailler, mais qui ne trouvent pas d'emploi. Pour toucher des prestations d'assurance-emploi, une personne doit d'abord présenter une demande.

Les statistiques de l'assurance-emploi indiquent le nombre de personnes qui touchent des prestations d'assurance-emploi. Elles se distinguent des données de l'Enquête sur la population active (EPA), qui fournit des estimations du nombre total de chômeurs. Il y a toujours une certaine proportion de chômeurs qui ne sont pas admissibles à des prestations. Certains chômeurs n'ont pas cotisé au régime parce qu'ils n'ont pas travaillé au cours des 12 derniers mois ou parce que leur emploi n'était pas assuré. D'autres chômeurs ont cotisé au régime, mais ne satisfont pas aux critères d'admissibilité, comme les travailleurs qui ont quitté leur emploi volontairement ou ceux qui n'ont pas accumulé suffisamment d'heures de travail pour bénéficier de prestations.

Toutes les données qui figurent dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, à moins d'indication contraire. Les valeurs de toutes les séries allant de mars à octobre 2020 ont été traitées comme des valeurs aberrantes dans la détermination d'une tendance saisonnière pour la désaisonnalisation. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données publiées dans le présent communiqué du Quotidien sont arrondies au millier près.

Le nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi et le nombre de demandes reçues pour le mois en cours et le mois précédent peuvent faire l'objet d'une révision.

Le nombre de prestataires représente toutes les personnes qui ont touché des prestations régulières d'assurance-emploi du 11 au 17 octobre. Cette période coïncide avec la semaine de référence de l'EPA. Cependant, les données sur les demandes initiales et renouvelées portent sur tout le mois.

Nouveaux indicateurs pour octobre 2020

1. Les prestataires admissibles à l'assurance-emploi en vertu des nouvelles règles d'admissibilité adoptées en septembre 2020

Les modifications temporaires apportées au programme d'assurance-emploi qui ont accordé à toutes les nouvelles personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi un crédit unique de 300 heures assurables ont été apportées le 27 septembre 2020. De plus, le taux de chômage utilisé pour calculer leur admissibilité et le nombre de semaines pendant lesquelles elles avaient droit à des prestations était de 13,1 %, sauf si le taux de chômage dans leur région était plus élevé.

Cet indicateur supplémentaire montre le nombre de personnes qui étaient uniquement admissibles à l'assurance-emploi en octobre 2020 à la suite des changements apportés au programme.

2. Les prestataires qui n'ont pas présenté d'autres demandes dont les prestations ont été versées au cours des cinq dernières années

L'indicateur qui montre si un prestataire d'assurance-emploi a présenté d'autres demandes dont les prestations ont été versées au cours des cinq dernières années tient compte uniquement des demandes d'assurance-emploi. Les versements de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) reçus de mars à septembre 2020 ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur.

3. Les prestataires d'assurance-emploi selon le secteur

Le secteur d'un prestataire d'assurance-emploi est déterminé en combinant les données administratives de l'assurance-emploi avec celles des relevés d'emploi. Dans le cas des prestataires qui ont reçu plus d'un relevé d'emploi au cours des 52 dernières semaines, les relevés d'emploi comptant le plus grand nombre d'heures sont utilisés. Si aucun renseignement sur le secteur n'est accessible, les renseignements sur le secteur sont considérés comme étant « non classifiés » pour le prestataire.

Définitions géographiques

Les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) sont formées d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population. Une RMR doit compter une population totale d'au moins 100 000 habitants. Une AR doit compter une population d'au moins 10 000 habitants. Veuillez consulter la page [Classification géographique type de 2016 — Définitions](#) pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Disponibilité des données

La production d'un certain nombre de tableaux de données de l'ECDS publiés sur le site Web de Statistique Canada demeure suspendue au moment de la diffusion des données d'octobre 2020.

14-10-0336 et 14-10-0337 : la production demeure suspendue à partir de la période de référence de décembre 2019 en raison de problèmes liés au codage des professions du fichier de données sources. Des travaux sont en cours pour trouver une solution et reprendre la publication des tableaux.

14-10-0004, 14-10-0005, 14-10-0007 et 14-10-0008 : la production de ces tableaux demeure suspendue à partir de la période de référence de mars 2020 parce qu'un fichier de données sources contient des enregistrements de demandeurs et de prestataires de la PCU qui n'ont pu être identifiés et exclus pendant le traitement.

14-10-0009 : pour les périodes de référence allant de mars à septembre, les sous-agrégats du type de prestation parent « prestations régulières » ont été supprimés en raison de la qualité des données.

Prochaine diffusion

Les données de l'assurance-emploi du mois de novembre 2020 seront diffusées le 21 janvier 2021.

Tableaux disponibles : [14-10-0006-01](#), [14-10-0009-01](#) à [14-10-0011-01](#) , [14-10-0137-01](#), [14-10-0322-01](#), [14-10-0323-01](#), [14-10-0343-01](#), [14-10-0344-01](#) et [14-10-0346-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2604](#).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des statistiques de l'assurance-emploi, veuillez consulter le *Guide des statistiques de l'assurance-emploi* ([73-506-G](#)).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).